

Baulne en Brie

www.baulneenbrie.fr



Montmarçon Les Glapiers

Nogent Fourche Montchevret

Grand Fontaine Feuillet Petit Feuillet

Malaquais Romandie

Montbaillon

**La vie et l'actualité de notre commune
Décembre 2012**

SOMMAIRE

Page 3 L'Edito

Page 5 Le Conseil Municipal

Page 11 L'Etat civil 2012 à Baulne en Brie

Page 12 Le bilan des réalisations 2012

Page 13 Un instant de poésie

Page 14 www.baulneenbrie.fr

Page 14 - 15 Les cérémonies 2012

Page 16 La porte de prison de la Petite Roquette

Page 17 Les fêtes et animations

Page 18 – 20 Cultiver autrement aux vignes et aux champs

Page 20 L'Association Foncière de remembrement de Baulne

Page 21 Les relevés météo 2012

Page 22-23 Le CCAS : Les voyages scolaires et l'aide sociale

Page 24 Les services sur la commune

Baulne Info vous invite à vous exprimer en toute liberté,
N'hésitez pas à nous envoyer vos documents pour notre prochaine édition :
mairie-baulneenbrie@wanadoo.fr ou par courrier

**Rappel : les personnes désirant recevoir les informations communales par mail
sont priées de nous communiquer leur adresse e-mail**

Baulne info est réalisé par
Nelly Triconnet et Bruno Lahouati, photos Nelly Triconnet

L'édito

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Déjà cinq années au service de l'intérêt général. L'équipe municipale et les agents communaux gardent leur volonté de servir les habitants, d'améliorer et d'embellir notre environnement.

L'aménagement de notre commune se poursuit :

- Des arbres fruitiers ont été plantés aux abords du terrain de foot
- Nous avons sécurisé la RD 4 en bas du village, par l'implantation de stops.
- La porte de Prison de la Petite Roquette est en cours de restauration, par les élèves du lycée Jules Verne de Château-Thierry
- Cette année des travaux de voirie ont été réalisés (gravillonnage de Baulne à Romandie, réfection complète de la rue de Malaquais à Montchevret)
- Le nouveau plan du cimetière sera bientôt affiché en mairie et au cimetière, grâce au travail effectué par Mmes et Mr Claude Buisson, Catherine et Marcel Dartinet, Nelly Triconnet.
Ce travail permettra de lancer la procédure de reprise des tombes en déshérence.



- La convention de remplacement des poteaux incendies que nous avons signée cette année avec l'USESA a permis de changer le poteau incendie situé route de Condé dans le village.
- Le « mur de la mémoire vivante ».s'est enrichi de nouveaux textes et dessins. De nombreux passants s'y recueillent. Nous souhaiterions intégrer le projet de circuit de mémoire régional. L'an prochain, les élèves du lycée agricole de Crézancy apporteront leur pierre à l'édification de cette mémoire par leurs écrits.

En 2013-2014, nous poursuivrons notre travail avec la même volonté de maîtriser les finances communales, à fiscalité constante. Cette politique est possible grâce au soutien financier de l'Etat, du Département, de la Région et de l'Europe.

Nous allons consacrer une part importante de notre énergie et de notre budget à entretenir et rénover le patrimoine immobilier communal (charge non subventionnée).

- Création de places de parking place Daniel Beaucreux,
- Restauration du chœur de l'église et de son plafond à caisson
- Assainissement de l'auberge de l'Omois et de la salle Eugénie,
- Aménagement de plateformes pour les containers ordures ménagères dans les hameaux en lien avec la redevance incitative, qui devrait s'appliquer prochainement sur le territoire de la 4 CB. Des réunions publiques d'information seront organisées.
- Création d'une allée verte entre Grand Fontaine et Montigny les Condé dans le cadre de la « journée découverte à Baulne en Brie », comprenant la restauration de l'ancien pont qui enjambe la Verdonnelle menant à Montigny. Ce projet sera présenté au conseil municipal de Montigny et porté par la commune de Baulne en Brie.

🇫🇷 A l'initiative du CIVC et de la mairie, le bureau provisoire de l'ASA de Baulne en Brie s'est réuni le 11 décembre 2012.

A l'ordre du jour : Etablissement des documents d'études préalables, étude à la parcelle et schéma général.

Deux solutions sont envisageables : la création d'une ASA (administrée par les propriétaires) gérant les travaux hydrauliques du vignoble, ou une Déclaration d'Intérêt Général, gérée par le Conseil Municipal, imposant les travaux à réaliser.



🇫🇷 La consultation citoyenne sur l'avenir de l'hôpital de Château Thierry, organisée par la municipalité le 25 novembre 2012, dans la dynamique impulsée au niveau de l'arrondissement, a été un succès : plus de 15 000 votants ont exprimé leur désaccord avec la politique mise en œuvre par l'Agence Régionale de Santé (schéma régional d'organisation des soins). Malheureusement, la mobilisation de certaines communes de l'arrondissement a fait défaut. Néanmoins, nous remercions les votants de leur engagement.

Nous tenons à remercier Mr Patrice Villeneuve du don d'un portail. Celui-ci sera posé en doublure de la porte du côté de l'église, afin d'améliorer sa ventilation.

Un grand merci à l'équipe du comité des fêtes autour de son président, monsieur Alain Gueritte et à tous les bénévoles, l'animation de notre village leur doit beaucoup.

Merci également à Anthony Vervial pour son implication dans l'organisation de la pêche à la truite du 14 juillet, et à tous les bénévoles qui ont débroussaillé les abords du Surmelin.

Nous souhaitons exprimer notre reconnaissance envers Mr Rémy Thomas, qui communique, avec réactivité et constance, à la liste de diffusion via internet des infos utiles à tous.

Pour faire face aux rigueurs de l'hiver, des bacs à sel sont à votre disposition. N'oubliez pas d'équiper vos véhicules de pneus adaptés aux conditions hivernales.

Nous vous convions le 5 Janvier à 17 h à la salle Eugénie aux vœux de la municipalité. Lors de cette cérémonie nous vous présenterons le site communal.

Que l'année 2013 rencontre les lumières de l'arc en ciel et des rêves d'étoiles filantes.

Le maire, Bruno LAHOUATI



Le conseil municipal

RESUME DU REGISTRE DES DELIBERATIONS:

Ce registre est consultable en mairie aux horaires de permanence.

Toutes les décisions, délibérations et les comptes-rendus de toutes les séances ont été adoptés à l'unanimité des membres présents, sauf mention contraire.

Secrétariat de séance : Nelly TRICONNET

Séance du 08/03/2012

Présents : Bruno Lahouati, Béatrice Larangot, Jean Pierre Béchard, Françoise Ressouches, Françoise Baron, Romain Faye, Patrick Benoit, Nelly Triconnet, Absents excusés : Rémy Thomas a donné procuration à Nelly Triconnet, Raynald Dubus a donné procuration à Bruno lahouati , Marcel Dartinet a donné procuration à Jean Pierre Béchard

Assistaient également à la séance : Mr Jean Michel Champagne, Alain Gueritte, Mme Avot, Mr Bernard, professeurs au collège Jean Rostand

- **Présentation du travail fait par les élèves du collège Jean Rostand de Château-Thierry** sur les valeurs de la résistance. Cette année : le mur de mémoire vivante, des poèmes courts réalisés par les élèves de 6^e 5^e de SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté) sous forme de haïku (6^e) et en dessins pour les 5^e
- **Proposition d'achat d'un terrain par l'association foncière de Baulne en Brie pour la réalisation d'un bassin de rétention d'eau plus grand que celui prévu.**
L'idée est de créer en plus un autre bassin sur la parcelle AD 36 pour recevoir l'eau venant des vignes : la commune financerait l'achat du terrain et les vigneron concernés financeraient les travaux pour amener l'eau jusqu'à ce nouveau bassin. Cette seconde partie se fera de façon amiable ou si cela n'est pas possible via une déclaration d'intérêt général.
- **Subvention Leader mur de mémoire** : montant de la demande de subvention réévalué.
- **Enduro du 01/04/2012** : Le conseil municipal émet un avis favorable pour accueillir l'enduro à condition que les détériorations constatées en 2011 sur la voirie soient réparées d'ici l'an prochain.
- **Indexation des loyers des logements communaux** : Blocage des loyers reconduit en 2012
- **Convention 4 CB pour le règlement des travaux de drainage 2010, voirie VC 21 rue Verte (2391.77 € à l charge de la commune de Baulne en Brie)**
- **Convention relative au renouvellement et à l'entretien des poteaux incendie**
Nelly Triconnet ne participe pas aux débats ni au vote.
Adhésion adoptée par 6 voix, 1 abstention

■ **Point sur l'exploration et l'exploitation de gaz et huile de schiste dans l'Aisne :**
Adoption d'un vœu du conseil municipal contre l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste.

■ **Compte-rendu de la réunion de l'AFR du 7 Mars concernant les travaux connexes du remembrement :** 4 ou 5 réunions sont prévues pour faire le tour des différents secteurs.

■ **Questions diverses :**

Syndicat scolaire de Condé en Brie : problèmes financiers (augmentation de charges notamment en personnel + investissement).

Cantine : revalorisation du tarif : 2.92 € par repas.

Séance du 13 avril 2012

Présents : Bruno Lahouati, Jean Pierre Béchard, Françoise Ressouches, Françoise Baron, Nelly Triconnet, Rémy Thomas, Marcel Dartinet, Patrick Benoit.

Absents excusés : Béatrice Larangot a donné procuration à Rémy Thomas, Raynald Dubus a donné procuration à Nelly Triconnet, Romain Faye.

■ **Taux d'imposition des 4 taxes directes locales**

Taux sans changement par rapport à 2011

Produit prévu avec l'ensemble des ressources fiscales 87 584 €

Taxe d'habitation : 14.19 %

Taxe foncière bâti : 8.79 %

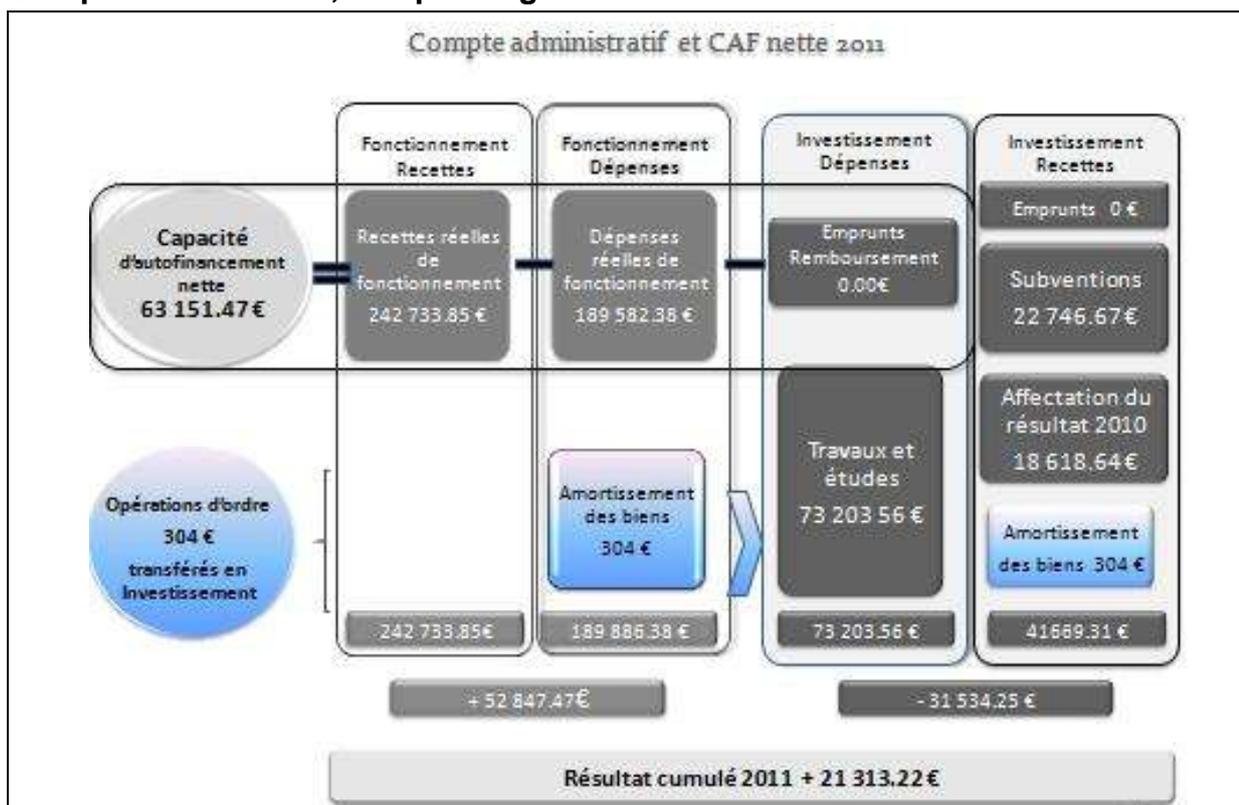
Taxe foncière : 17.29 %

Compensation Financière des Entreprises : 15.75 %

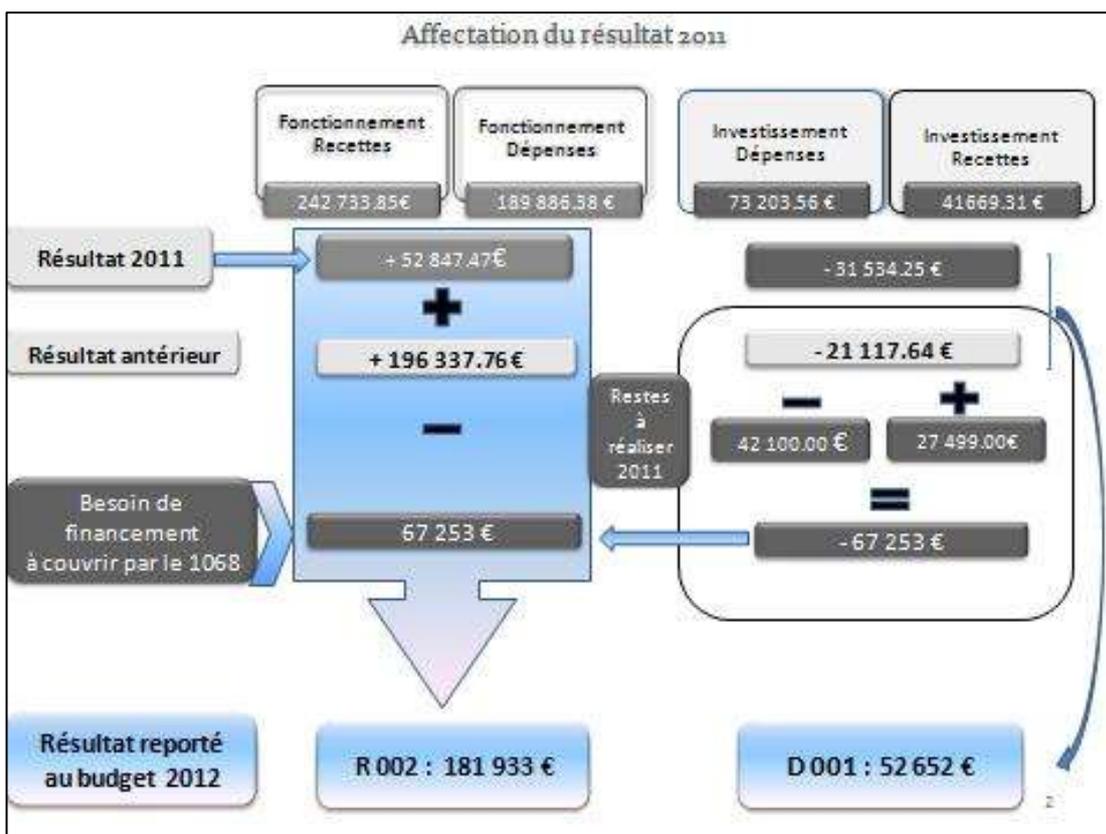
■ **Convention avec le lycée Jules Verne**

Cette convention est proposée pour la restauration de la porte de prison de la Petite Roquette par le lycée Jules Verne de Château-Thierry. L'achat d'outillage et la fourniture du bois sont à la charge de la commune.

■ **Compte administratif, compte de gestion du Trésorier 2011**



Affectation des résultats 2011



Budget primitif 2012

Fonctionnement : voté en suréquilibre de 127 000 € :

Dépenses : 419 824 € Recettes : 292 824 €

Investissement : équilibré en dépenses et en recettes à 170 044 €

Questions diverses

Le maire fait part au conseil des informations suivantes :

- Travaux de voirie rue de Malaquais à Montchevret réalisés début avril 2012.
- Attribution d'une subvention de la réserve parlementaire pour l'assainissement de l'auberge de l'Omois, de la salle Eugénie et de l'appartement situé à l'étage de cette salle, d'un montant de 6 000 € par Mme Vasseur, Députée
- Porte de prison de la petite Roquette : demandes de subventions déposées : DETR + Leader + CDDL

Séance du 5 juillet 2012

Présents : Messieurs Bruno Lahouati, Rémy Thomas, Patrick Benoit, Mesdames Béatrice Larangot, Nelly Triconnet, Françoise Baron, Françoise Ressouches .

Absents excusés : Messieurs Romain Faye, Raynald Dubus, Jean Pierre Béchard.

Procurations : Monsieur Marcel Dartinet donne procuration à Bruno Lahouati.

Monsieur Jean Michel Champagne était présent lors de la présentation du site de la commune.

Présentation du site internet de la commune. : www.baulneenbrie.fr

Devis de ciné villages pour la réalisation d'un film pour le site : 300 €

Point sur les dossiers en cours,

- Eglise : la deuxième tranche des travaux des voûtes est terminée .Lancement de

la troisième tranche pour la restauration du chœur et du plafond à caissons, ainsi que la pose d'abat-sons dans les ouvertures du clocher.

- Enfouissement des réseaux E D F et France Télécom: factures 2011 en attente pour règlement, Dépôt d'un nouveau dossier de demande de subvention auprès de L'USEDA afin de terminer la rue Morte Haie et rue de la Chapelle.
- Mur de mémoire vivante : subvention Leader accordée
- Porte de prison : Son érection est prévue fin 2013, dossiers de subvention déposés Leader, CDDL, DETR accordée.
- Pose de panneaux stop : Subvention DETR accordée, agrément des marquages au sol sur la D4 et la D420 par les services de la voirie départementale.
- Voir les habitants de Grandfontaine pour trouver une solution afin de faire ralentir les automobilistes dans le hameau.
- Prévoir l'acquisition de panneaux de sécurité routière « Attention fêtes »
- Maison Ismael : une estimation à 45 000 € pour les deux parties (20 000 € et 25 000 €), Une proposition d'achat a été transmise au propriétaire d'une parcelle du terrain située derrière ce bien afin de créer un accès par la rue du lavoir. (en attente de réponse)
- Assainissement auberge de l'Omois: diverses solutions sont envisagées avec le concours des chargés de mission de la 4 CB et du SARCT.
- Acquisition d'un terrain pour les travaux connexes au remembrement, une demande a été déposée auprès du propriétaire ; en attente d'une réponse.
- Les statuts de l'association foncière de remembrement seront finalisés cet été.
- Projet réfection des bas cotés de la rue du Pont : demande subvention (si ce projet est éligible au FDS) à déposer auprès de la 4 CB (prévoir les entrées de propriétés)
- Prévoir la taille des arbres sur la RD4 pour laisser le passage de 2 véhicules hauts.
- Captage de la source route des Glapiers qui verglace en période de gel.
Devis en cours avec les entreprises pour des travaux prévus en Octobre 2012. Une partie du coût des travaux sera prise en charge par le propriétaire du terrain d'où l'eau s'écoule.
- Gravillonnage : proposition de travaux route de Romandie à Grand Fontaine.

Demandes de location des chapiteaux :

La préservation du matériel nécessite la présence d'un élu lors du montage et du démontage. Le conseil municipal décide de ne pas louer ces chapiteaux.

Tarifs des locations des salles en période hivernale : proposition + 30 € afin de couvrir la consommation d'électricité : à affiner avec les consommations électriques réelles.

Questions diverses :

Réflexions sur :

- L'installation d'un point lumineux entre le carrefour de la RD 4 et RD420 et le terrain route du Breuil,
- Dénomination du passage entre la salle Eugénie et l'Auberge (emplacement de la porte de prison) suggestion « passage des amours interdits » « passage de la liberté »
- Demande de propositions aux habitants de la commune (liste de diffusion) avec le document retraçant l'histoire de la porte de prison.
- Miroirs aux carrefours : demandes des habitants (Grand Fontaine, Romandie en haut de la rue Jacques Lebert) : demandes à examiner sur le terrain.
- USESA : convention renouvellement poteau incendie : un poteau sera renouvelé en 2012 Route de Condé dans le bas du village.

Séance du 28 septembre 2012

Présents : Bruno Lahouati, Marcel Dartinet, Françoise Baron, Nelly Triconnet, Françoise Ressouches, Rémy Thomas

Asbents excusés : Béatrice Larangot a donné pouvoir à Bruno Lahouati, Patrick Benoit a donné pouvoir à Nelly Triconnet, Romain Faye, Jean-Pierre Béchard

- **Demande de subvention pour l'assainissement de l'Auberge de l'Omois, les deux appartements et la salle Eugénie auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie**
Accord du Conseil municipal pour la réalisation de l'opération et faire les demandes de subventions.
- **Location gîte rue des Saules,**
Décision du conseil de louer à l'année le gîte de la rue des Saules
Loyer 500 €, adoption d'un modèle de bail.
- **Nouveau périmètre de la 4CB après intégration des communes de Passy-sur-Marne et Reuilly-Sauvigny,**
Adhésion des communes de Passy sur Marne et Reuilly Sauvigny à la Communauté de Communes du Canton de Condé en Brie : 1 voix contre, 6 abstentions.
- **Rénovation de 9 points lumineux (remplacement des ampoules énergivores),**
Devis de 4 662.31€, participation de la commune : 2 098.04 € TTC
Mr Marcel Dartinet propose la pose d'un éclairage public solaire sur la route du Breuil (2 points lumineux)
- **Etude de l'USEDA pour l'enfouissement des réseaux, rue Morte Haie, rue de l'Eglise, rue de la Chapelle),**
Le coût des travaux à la charge de la commune 55 000 € (rue Morte Haie et rue de l'église) et 78 000 € (rue de la Chapelle)
Le conseil municipal préfère différer sa décision pour ne pas engager des dépenses aussi importantes en fin de mandat.
- **Demande de délibération de l'association « Nos ronds dans l'eau » concernant le prix de la distribution d'eau potable et l'organisation d'une réunion avec Noréade, l'Usesa et l'ensemble des communes adhérentes au syndicat. (document)**
Le Conseil Municipal exprime le souhait que l'USESA organise une réunion avec Noréade et l'ensemble des communes adhérentes avant la fin de l'année 2012.
- **Critères d'attribution pour les cadeaux de fin d'année, enfants, personnes âgées, personnel,**
Tous les enfants (résidences principales et secondaires) : cadeau d'une valeur de 30 €
Personnes âgées : Colis des anciens à Noël et repas des anciens le samedi 13/04/2013, concert d'un chœur de Montreuil sous Bois à 15 h
Personnel : un bon d'achat de 50 €
- **Fête de Noël,**
Spectacle de Noël : théâtre de Berlingot, Alice au Pays des Merveilles le 15/12 à 15 h.
Spectacle suivi du feu d'artifice (non tiré le 14 juillet). Sur le terrain de foot.
- **Point sur les dossiers et demandes de subventions en cours.**
Mur de mémoire : Leader 3279 € attribué
Porte de prison de la Petite Roquette : Leader : 3 000 € inscrits,
CDDL, 2 446 €, DETR 2 446 € attribués
Voie verte pont Montigny : inscrit dans la programmation Leader

Point sur les marchés de travaux (commission des travaux de ce jour)

Captage de la source au dessus du village : entreprise retenue Cuvillier Fabrice : 7388.04 € TTC

Intervention sur la toiture de l'auberge de l'Omois : entreprise retenue Fabrice Vignot : 1 528.58 € TTC

Prévoir : l'isolation phonique de la salle Eugénie

Questions diverses.

Visite au lycée Jules Verne afin de se rendre compte de l'avancement de la rénovation de la porte de Prison de la Petite Roquette.

Information sur le SCOT (schéma de cohérence territoriale) : ce schéma s'impose à tous les documents d'urbanisme communaux.

Projet d'échange avec le collège Saint Joseph et Mosbach ou le lycée agricole de Crézancy.

Proposition de dénomination du passage de la porte prison :

M Villeneuve : Passage de la tolérance /bienveillance

M Debeusscher : Porte de la liberté ou Porte des saveurs retrouvées

M Dumange : Passage de la Petite Roquette

L'auberge de l'Omois conserve ses 2 étoiles et devient "bistrot de pays"

Mur de la cave de l'auberge à refaire

Séance du 23 Novembre 2012

Présents : Messieurs Bruno Lahouati, Marcel Dartinet, Rémy Thomas, Jean Pierre Béchard, Raynald DUBUS, Patrick Benoit, Romain Faye, Mesdames Françoise Baron, Nelly Triconnet, Françoise Ressouches, Béatrice Larangot

Taille de fruitiers le long de la départementale N°4 par la brigade verte de l'UCCSA (devis : 950 €, avec broyage des branchages)

Nouveau périmètre de l'USESA

(Arrêté du préfet dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale)

Le conseil municipal se prononce pour l'adhésion des communes de Brécy, Crouettes sur Marne, Rocourt Saint Martin et Silly la Poterie

Et contre l'adhésion des communes de Coincy et Villiers Saint Denis et Nogentel, conformément au vote des conseils municipaux de ces communes.

Présentation du rapport annuel de l'USESA

Mr Rémy Thomas, délégué de la commune à l'USESA, présente le rapport annuel 2011 de l'USESA.

Proposition d'achat de terrain cadastré ZD36 de 18a 56ca, appartenant à Mr Georges Béchard pouvant servir d'exutoire au bassin de décantation prévu dans les travaux connexes du remembrement.

Prix d'acquisition du terrain par la commune à 1 € le m²

Embauche d'une personne en contrat saisonnier pour des travaux de peinture

Création d'un poste d'adjoint technique 2^e classe saisonnier (17 h 30/semaine, 2 ou 3 mois)

Location des salles,

Désormais les salles seront louées uniquement pour les mariages des personnes

résidant dans la commune, et pour les festivités en journée jusqu'à 20 h, (modification du règlement des salles). Les manifestations du comité des fêtes et de la municipalité ne sont pas soumises à cette nouvelle réglementation.

■ **Reconduction fde la convention déneigement avec M.Faye Romain pour l'hiver 2012-2013**

■ **Visite des logements communaux : elle aura lieu le 24/11/2012**

■ **Proposition d'une convention de mandat avec la commune de Montigny les Condé pour la réalisation des travaux sur le pont enjambant la Verdonnelle.**

■ **Adhésion à l'assurance des risques liés au personnel (Centre de Gestion de l'Aisne) à partir du 01/01/2013**

■ **Questions diverses :**

- Proposition de remise en état des lavoirs :
Lavoir de Grand Fontaine + plantation d'arbres autour
Lavoir de Montchevret
- Vœux (samedi 5 janvier 2013)
- Préparation fête de Noël (montage des sapins le 01/12)
- Nettoyage de la maison Ismaël
- Stop sur la RD n° 4, en provenance du Breuil : compléter le panneau existant (« stop à 150 m) + remettre un rappel de ce panneau à 50 m du stop + achat panneaux travaux et fêtes
- Devis lampadaires solaires : une estimation allant de 1 400 € à 1 800 € HT (batteries garanties 1 an) + pose (pour 1 500 € pour 1 lampadaire par l'USEDA) : Le conseil choisit la pose de lampadaires traditionnels.
- Devis pour l'église (plafond à caisson et voutes) : un devis à 60 000 € HT, un autre devis en attente



Naissances :

- Sébastien GUERITTE le 7 janvier à Château Thierry
- Alexandre MASSON le 12 septembre à Château Thierry

Mariages :

- Gérald GRESSIER et Nadège GRISELAIN le 19 mai
- Arnault LANDRE DE LA SAUGERIE et Estelle LUGUIN le 16 juin
- Ludovic LIBESKI et Lucie REMOND le 11 août

Décès :

- Mme Paulette LEFRANC le 5 janvier à Château Thierry
- M. Jules GUILLOCHEAU le 2 mars à Château Thierry



Le bilan des réalisations 2012

Les travaux subventionnés

- Acquisition pour la somme de 2 115 € de la porte de Prison de la Petite Roquette, qui est en cours de restauration par les élèves du lycée Jules Verne de Château-Thierry. Cette porte sera érigée entre l'auberge et la salle Eugénie et son histoire sera contée par une borne audio.
 Cette opération bénéficiera du financement du Conseil Général de l'Aisne (Contrat Départemental de Développement Local) de l'Union Européenne (fonds leader), de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR, Etat).
 Vous pouvez proposer un nom pour ce passage : le Conseil Municipal se prononcera sur les propositions formulées.
- Sécurité routière : Le carrefour dans le bas du village a été réaménagé avec la pose de deux stops et la mise en place d'une signalisation horizontale et verticale.
 Financement extérieur DETR



L'entretien du patrimoine communal et les acquisitions foncières

- Signature de l'acte de propriété de la « maison Ismaël »
- Pose de filets de protection sur le terrain de foot
- Réalisation de travaux de captage d'une source avec la participation financière de Champagne Moutardier et de Mr Pierre Prudhomme (route de la Chapelle)

- 🌿 Débroussaillage du parcours de pêche du terrain de foot par les bénévoles de la commune
- 🌿 Remise en état du lavoir à l'entrée du village (venelle des écoliers) par les agents communaux
- 🌿 Le nettoyage durant l'hiver 2011-2012 des berges du Surmelin offre une vue nouvelle sur la rivière à Nogent :



Instants de poésie

La cheminée

*Fidèle compagne de nos journées
Spectatrices de nos soirées
Tu es si vivante
Tes flammes réconfortantes
Nos regards plongent en toi
Nous humons l'odeur de ton bois
Dans le lointain passé, le feu a jailli
Longtemps après, tu l'as recueilli
Merci amie
Grâce à toi, devant, nous sommes réunies*

Les amis

*Les amis, dit-on, c'est pour la vie,
Mais beaucoup passent, peu restent.
Les plus fidèles ont compris
Qu'il leur fallait être indulgents
Car l'humain n'est pas parfait.
Mais quelques conseils bien perçus,
Des faux pas évités,
Et de bonnes paroles entendues,
Vous garderez vos amis à jamais.*

Françoise Baron

Le site internet de la commune : www.baulneenbrie.fr



Depuis quelques mois, notre village possède un site internet interactif.
Vous y trouvez

- une présentation agrémentée de nombreuses photos de notre village
- Des liens vers les sites de la commune et intercommunaux
- mais aussi toutes les infos pratiques concernant la vie de Baulne en Brie
- Le calendrier des fêtes et animations organisées par la commune et le comité des fêtes
- L'ordre du jour des conseils municipaux et les comptes-rendus

...

N'hésitez pas à enrichir le site de vos contributions.

La cérémonie du 11 Novembre



Des pensées déposées par les
enfants de Baulne en hommage
à ceux qui sont morts pour la
France et en déportation.



La journée nationale de la déportation



Je suis ému et honoré que le Conseil Municipal de Baulne me charge de rendre hommage aux déportés de notre canton.

Je suis né le 5 septembre 1941, période troublée, où tant de personnes ont souffert de privations et d'humiliations. Ce même jour à l'instigation de Darquier, de Pellepoix, de Philippe Henriot et de Jean Hérold-Paquis, une grande exposition antisémite ayant pour titre " *Le juif et la France* ", qui

se veut scientifique, est inaugurée. Elle se propose de définir un portrait physique et physiologique des israélites. La presse allemande et celle de la collaboration prétendent justifier ainsi l'exclusion des " *métèques* " et démontrer qu'il convient de rendre « **la France aux Français** ».

Ayons une pensée pour Raymond Aubrac qui a rejoint son épouse Lucie, avec laquelle il a tant combattu pour la transmission des valeurs de la résistance. ...

Le temps passe, les conflits sont toujours générateurs des mêmes crimes, quels que soient le pays ou la culture. Aussi je souhaite que les maires de notre canton fassent vivre longtemps ce lieu de commémoration.

Aujourd'hui comme simple passeur, je laisse la parole à ceux qui ont souhaité apporter leur pierre à l'édification de cette mémoire vivante par un dessin ou un texte, et tout particulièrement aux élèves de SEGPA du collège Jean Rostand, à Mme Lévy, Mme Isabelle Vasseur, députée, Mr Jacques Krabal, maire de Château-Thierry, et Mr Bernard Boller.

*Richard Picavet, Maire de la Celle Sous Montmirail
Baulne en Brie, le 29 Avril 2012*



Puisse ce devoir de mémoire nous protéger de la barbarie de nos frères humains

Bilan sur l'avancement de la porte de la petite Roquette



par des élèves du lycée Jules Verne



Depuis la livraison de la porte par le conseil municipal de Baulne en Brie, nous avons réalisé le relevé des mesures des différentes parties de la porte cochère existante.

Egalement rechercher la hauteur et les dimensions des pièces inexistantes ou recoupées en bas de porte, afin d'avoir confirmation que les portes ont bien été réalisées avec des proportions qui correspondent au nombre d'or.

Il a fallu faire l'inventaire des pièces en état, celles réutilisables (avec deux en refaire une), celles à remplacer (pourries, recoupées, disparues) et les différentes pièces à "rustiner "



Le premier travail manuel visible fut la dépose de toutes les pièces métalliques afin de pouvoir les envoyer à grenailler et faire le point sur leur état.

Suite au bilan des pièces à changer et aux plans réalisés cela nous a permis de faire le cubage du bois nécessaire. Avec les longueurs et les épaisseurs nous sommes allé à la scierie pour choisir les billes qui convenaient et qui aient le volume le plus juste pour cette réalisation. Le bois nous a été livré le 18 octobre 2012, les deux billes de 100 et 54 mm d'épaisseur furent déchargés par l'ensemble de la classe de première année de C A P Menuisier.

Depuis les élèves de deuxième année ont réalisé

- ✓ le débit de l'ensemble des pièces, bas de montants grands cadres, petits cadres, montants intermédiaires, panneaux etc....



- ✓ Le corroyage des bas de montants, des traverses, des montants intermédiaires des petits cadres et des panneaux.
- ✓ Les deux petits cadres supportant les grilles en partie haute des portes.
- ✓ Usinage et réalisation d'un faux tenon sur la traverse haute du vantail droit en remplacement de celui cassé.
- ✓ Profilage des montants intermédiaires des panneaux bas
- ✓ En cour de réalisation des mortaises en bout des bas de montants.

Les fêtes et animations 2012

Bureau 2012 du Comité des fêtes : Alain GUERITTE (Président), Philippe PONCE (Vice-Président), Nelly TRICONNET (Secrétaire) Françoise BARON (Secrétaire adjointe), Nadège GRISELAIN (Trésorière), Rémy Thomas (Trésorier adjoint).

Les feux de la Saint Jean



Les feux ont rassemblé cette année près de 200 personnes autour du feu.

La nouveauté : un concert « en live » avec la Punkaravane (Lina Luc Patron Pinpon et Raf).

Toute la journée, enfants et adultes se sont amusés sur les deux structures gonflables.

Le karaoké nous a permis de découvrir les talents de quelques baulnois, dans la bonne humeur. Le feu toujours aussi impressionnant a réchauffé les participants à cette fête.

La Belote du 11 novembre

Le traditionnel concours de belote du 11 Novembre a vu s'affronter 20 équipes dans une ambiance chaleureuse.



Le loto

Les nombreux participants se sont retrouvés dans une ambiance conviviale et attentive.



**Prochaine assemblée générale du comité des fêtes
le vendredi 4 janvier 2013 à 20h30
salle du moulin.**

A l'ordre du jour :

-  Le bilan de l'année 2012
-  Election du bureau du comité des fêtes

Nous clôturerons cette séance autour d'un verre de l'amitié.

Vous êtes tous les bienvenus. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour apporter vos idées et votre aide à l'organisation de manifestations et fêtes dans notre village.

Bonne année 2013 à tous.

Alain Gueritte, Président du Comité des Fêtes.

Cultiver autrement ...



la vigne ...



1- Lors des rendez-vous, des 3 et 4 juillet 2012, organisés par la Chambre d'Agriculture et le CIVC, quelques viticulteurs champenois du sud de l'Aisne et des élus de Baulne en Brie se sont retrouvés pour découvrir différentes techniques de gestion du sol grâce au témoignage des vignerons participants. Parmi eux, Philippe Coste a témoigné, de sa pratique sur son vignoble enherbé depuis 10 ans. Une herbe nouvelle sera plantée, la "minette" qui capte l'azote et le restitue à la vigne, cela permettra de ne plus utiliser de désherbant

Autre intérêt mis en avant par Bruno Lahouati, Maire de Baulne : la terre est retenue par l'herbe et celle-ci n'est pas entraînée en aval lors des fortes précipitations. Cela constitue un des moyens de lutte contre les coulées de boues.

2- Philippe Coste est à la recherche d'un système limitant le tassement des sols. Il utilise donc un matériel léger (micro tracteur pour la tonte, chenillard pour les traitements).

Un nouvel équilibre se crée, qui nécessite moins de produits de traitement. Il utilise seulement des 1/2 doses avec des passages plus fréquents si nécessaire.

"Le besoin en main d'œuvre est un peu plus important, mais il est compensé par l'économie réalisée sur les produits chimiques : comparés aux exploitations de même surface dans l'AOC champagne mes coûts de production sont inférieurs de 15 à 20 %".



3- Philippe a bénéficié d'une expérience partagée entre vignerons, pour expérimenter progressivement cette façon de travailler la vigne. Cela nécessite une connaissance précise de son vignoble.

En 2013, Philippe cultivera 50 ares en biodynamie. (cette méthode culturelle s'attache tout particulièrement au fonctionnement biologique des sols et des végétaux et cherche avant tout l'amélioration de la qualité des produits).



4- Philippe ne compte pas s'arrêter là : il souhaite installer un pressoir traditionnel pour élaborer son champagne de A à Z.

« La fermentation alcoolique est naturelle, mon vin n'est pas filtré, il n'est pas passé au froid. Des sulfites sont ajoutés uniquement au moment du pressurage, les arômes se révèlent dans les tonneaux par le bâtonnage (remuage du vin en tonneaux) »

(A consommer avec modération)



Cultiver autrement ...



... aux champs

L'agriculture conventionnelle rend le sol fertile par le labour ou le grattage. Ce travail du sol le réchauffe et l'aère, déclenchant le phénomène de minéralisation. Cette transformation de la matière organique en éléments minéraux favorisant le développement de la plante épuise la réserve en matière organique du sol. Celui-ci, de moins en moins fertile est beaucoup plus soumis à l'érosion et aux lessivages des nitrates (azote).

Par exemple, le travail du sol à l'automne libère environ 100 kg d'azote à l'hectare. Le blé d'automne absorbe au maximum 30 kg d'azote avant l'hiver, les 70 kg restant dans le sol se retrouvent en partie dans les nappes et les cours d'eau par lessivage. Au printemps, afin que le blé pousse, l'agriculteur devra combler le manque par un apport en engrais (1 kg d'azote = 1 euro).

Le travail du sol a aussi pour effet de détruire toute vie du sol et d'instaurer une structure non durable (0.5 tonne de vers de terre dans un sol travaillé, 3 à 4 tonnes à l'hectare dans une prairie) D'autre part, depuis 5 à 10 ans l'agriculture conventionnelle voit ses rendements stagner, et l'agriculteur doit investir de plus en plus dans les intrants (engrais, produits phytosanitaires,...) pour maintenir son niveau de productivité.

Fort de ces constats alarmants, Romain Faye décide de chercher un autre moyen de produire. Après plusieurs formations et rencontres, en 2010 Romain se lance dans l'agriculture de conservation, qui vise à améliorer la qualité de ses sols en relançant la vie et en augmentant les taux de matières organiques et la fertilité naturelle.

Première étape : Réapprendre comment fonctionne un sol, bref mettre en avant l'AGROMONIE mise de côté au profit du matériel agricole et de la chimie depuis ces quarante dernières années.

Arrêter de travailler le sol, afin de pouvoir relancer la vie (vers de terre, insectes...), et arrêter de détruire la matière organique.

Pratiquer le semis direct.

Les vers de terre décomposent la matière organique pour la transformer en humus, et la diluent dans le sol, en venant à la surface la chercher et ensuite la redescendre pour la digérer. Ils font des galeries ce qui a pour effet de décompacter le sol. Le ver de terre est un véritable laboureur.

Le semis de blé directement dans un couvert (mélange de plusieurs espèces) : le rouleau devant écrase le couvert pour le détruire et derrière le semoir implante le blé.



Deuxième étape : augmenter le taux de matières organiques et la biodiversité :

- En laissant les résidus des récoltes (le grain pour l'homme, la paille pour le sol)
- En implantant des couverts entre chaque culture qui seront détruits le plus souvent par le gel et laissés sur place (exemple entre un blé récolté en août et une orge de printemps semée en février).
- Les couverts ont une grande importance : en plus de créer de la matière organique de par leur biomasse, ils ont plusieurs rôles :
 - o Ils couvrent le sol, et par leur concurrence empêchent les mauvaises herbes de croître.
 - o Ils pompent les restes d'éléments potentiellement lessivables (nitrates...) qui reviennent dans le sol sous forme de matière organique, et donc nourrissent la vie du sol (vers de terre, ...)
 - o Avec leurs racines, ils décompactent le sol.
 - o Leurs fleurs apportent une source de nourriture pour les abeilles.
 - o La biodiversité de la parcelle est dopée par les couverts composés d'une multitude d'espèces.

Troisième étape, allonger la rotation :

La rotation est la succession de cultures revenant sur la parcelle au fil des années. Plus la rotation est longue, moins il y a de ravageurs pour les cultures, donc on peut réduire les besoins en produits de traitements.





Avantages de cette technique :

- Baisse significative des charges de mécanisation.
- Baisse des temps de travaux.
- Baisse des quantités de produits de traitements utilisés.
- Technique plus respectueuse de l'environnement.
- A terme, augmentation du potentiel, et donc de la productivité.

Inconvénients:

- Perte possible de rendement les premières années, le temps que le sol se remette en marche (*cela fait 40 ans que nous détruisons nos sols, nous pouvons bien leur donner 3 ou 5 ans pour qu'ils se remettent en état*), mais compensée par la baisse des coûts de production.
- Achat de matériels spécifiques (semoir).
- Peu d'agriculteurs ont choisi ce système « récent » de production, ce qui peut parfois amener à un isolement, et à un manque de références pour affiner la technique.
- Augmentation du temps pour observer, analyser, rechercher.

« Ça fait 3 ans que je pratique le semis direct sous couvert, mes sols évoluent dans le bon sens, la population de vers de terre est en très forte augmentation, le taux de matière organique aussi, les cultures se portent bien, mon niveau de rendement n'a pas chuté et est même en augmentation, les résultats économiques sont au beau fixe, j'ai réappris mon métier et donné un sens à ce que je fais, pour rien au monde je ne ferai machine arrière. »

Romain Faye, agriculteur à Baulne en Brie

Bilan 2012 de l'Association Foncière de remembrement (ARF) de Baulne en Brie

Composée de 3 membres de droit, 6 titulaires et 4 suppléants

Membres de droit : messieurs Bruno LAHOUATI (maire), Jean Pierre BECHARD (Conseiller Municipal), Eric MANGIN (Conseiller Général),

Titulaires : messieurs Philippe COSTE, Michel GUERTAULT, Alain FAYE, Claude LEBLOND, Jean Claude RIVALLAIN, madame Béatrice LARANGOT.

Suppléants : messieurs Eric BERTHE, Pierre PRUD'HOMME, Pierre COSTE, Pascal ROULLOT.

La commission d'examen des offres de l'AFR s'est réunie le 6 février 2012 et a eu pour objet le résultat de la consultation pour la maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux connexes (cabinet Chollet de Château-Thierry retenu).

Deux réunions ont eu lieu les 7 et 14 mars pour la définition des priorités et de l'agenda des travaux connexes (visites sur le terrain).

Durant les mois d'été, nous avons rédigé les statuts de l'AFR. Après transmission à la Direction Départementale des Territoires en septembre, ces statuts devraient nous être imposés par le Préfet dans un délai de 3 mois.

En Octobre, Mr Chollet a présenté à l'AFR le projet de travaux connexes au remembrement. Cette présentation a été suivie de 2 visites de terrain afin de peaufiner le cahier des charges.

Bruno Lahouati, Président de l'AFR de Baulne en Brie

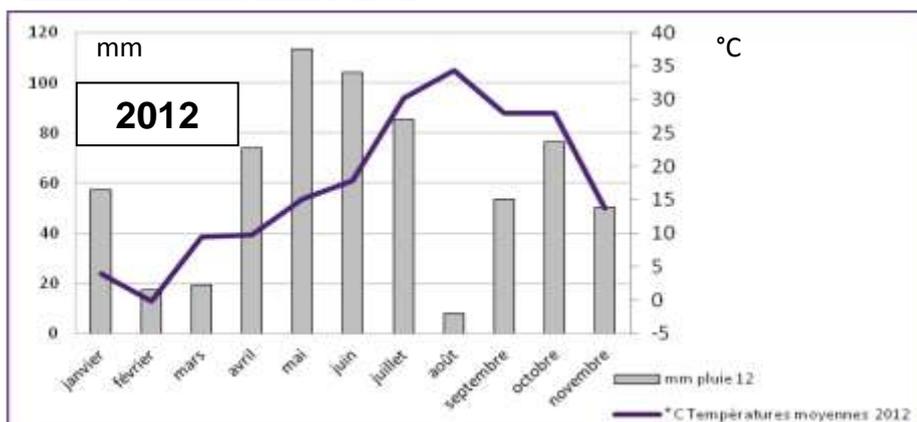
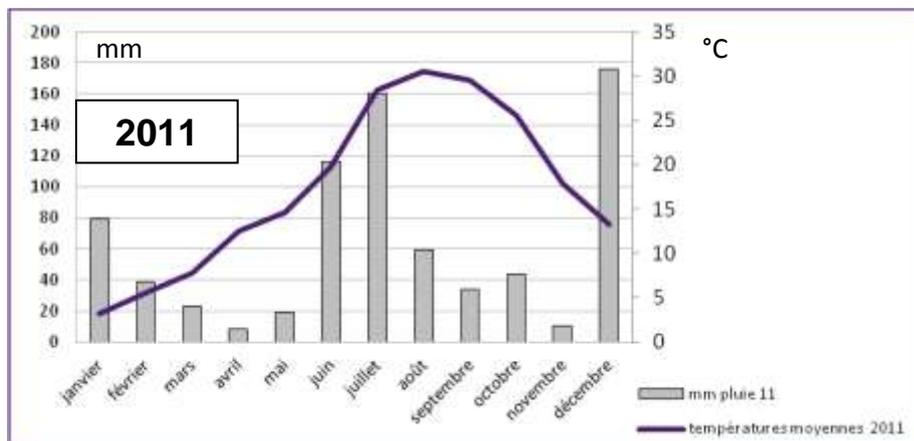
Les relevés météo 2012

Précipitations

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet
mm pluie 11	79,5	39	23,5	8	19	116,5	160,5
mm pluie 12	57,5	17,5	19,5	74	113,5	104	85,5
	août	septembre	octobre	novembre	décembre	total	moyenne/mois
mm pluie 11	59,5	34	43,5	10,5	176	769,5	64,1
mm pluie 12	8	53,5	76,5	50,5	ND	660	60,0

Températures

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	
2011	-7,1	-4	-3,8	0,2	1	5,2	Minimum
2012	-5,3	-14,6	-1,9	-1,7	2	5,1	Minimum
2011	13,4	15,1	19,3	24,9	28,2	34,3	Maximum
2012	13,2	14,3	20,9	21,2	28,1	30,5	Maximum
2011	3,15	5,55	7,75	12,55	14,6	19,75	moyenne
2012	3,95	-0,15	9,5	9,75	15,05	17,8	moyenne
	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	
2011	5,8	5,6	5,3	-1,6	1	-1,4	Minimum
2012	7,7	5,2	2,7	-1,2	-0,5	ND	Minimum
2011	28,4	30,5	29,5	25,6	17,9	13,3	Maximum
2012	30,2	34,3	27,9	27,9	13,8	ND	Maximum





CCAS de Baulne en Brie

Le CCAS : sorties & voyages scolaires

Pour les enfants domiciliés sur la commune et scolarisés dans un établissement scolaire public, le CCAS peut accorder une aide pour un projet de sortie ou de voyage scolaire.

Le montant de la prise en charge est calculé à partir d'un pourcentage du coût du voyage ou de la sortie :

Montant du voyage à appliquer par tranche	Taux aide	montant de la tranche	Montant maxi de l'aide
de 0 à 200 €	20%	200,00 €	40,00 €
de 200 à 500 €	15%	300,00 €	45,00 €
de 500 à 1 000 €	10%	500,00 €	50,00 €
Aide maximum			135,00 €

Cette prise en charge ne pourra dépasser 80% du montant de la sortie scolaire.

Le CCAS se réserve la possibilité d'accorder une aide supplémentaire sur présentation de justificatifs. Il peut imposer une prise de contact avec une assistante sociale pour apporter un soutien approprié à la situation de la famille.

Le CCAS : demandes d'aide sociale

L'assistante sociale : un interlocuteur privilégié

L'examen des demandes d'aide sociale sera précédé d'une prise de rendez-vous et d'un entretien avec l'assistante sociale du secteur, qui saura les renseigner sur les possibilités d'aides existantes et les aider dans leurs démarches auprès des différents organismes susceptibles de leur apporter un soutien approprié à leur situation (chômage, dépendance, maladie, travail précaire, handicap, ...)

Assistante sociale : Tél : 03.23.83.85.22
Conseillère en économie sociale et familiale : Tél : 03.23.83.85.08
Permanences de 9 h 30 à 12 h (mairie)
à Condé en Brie le 3^{ème} mardi de chaque mois
à Crézancy les autres mardi

Les principaux critères d'attribution d'une aide par le CCAS de Baulne en Brie :

- ✓ le seuil de pauvreté défini par l'INSEE (803 € (50%) ou 964 € (60%) / mois pour 1 personne seule en 2010)
- ✓ Le caractère urgent ou exceptionnel de la situation du demandeur
- ✓ Les démarches (en cours ou finalisées) auprès des autres organismes susceptibles de lui apporter une aide.

Les aides seront accordées avec avis de l'assistante sociale au vu du dossier constitué.

Les associations susceptibles...

... de donner des aides matérielles urgentes,

Maison de la solidarité
Croix Rouge Française – Secours catholique – Secours Populaire – Restos du cœur
15, avenue de la république 02400 CHATEAU THIERRY
Tél : 03.23.83.21.34

... ou d'apporter une prise en charge sur le plus long terme

A.P.A.J.H. "Maison d'Éloïse"
Avenue Jaussaume Latour
02400 CHATEAU THIERRY
Tél : 03.23.69.41.56

Foyer des Jeunes Travailleurs
Résidence "Le Rivage"
58 bis, avenue d'Essômes
02400 CHATEAU THIERRY
Lundi au vendredi : 9h - 18h
Tél : 03.23.83.31.66
Fax : 03.23.69.98.92
Site internet : www.accueil-et-promotion.org

A.P.E.I "Les Papillons Blancs"
14, rue Jules Maciet
02400 CHATEAU THIERRY
Tél : 03.23.69.52.60

M.A.S. (maison d'accueil spécialisée pour adultes)
47 bis rue Charles Guérin
02400 CHATEAU THIERRY
Tél : 03.23.85.26.70
Fax : 03.23.85.28.11

Service Médiation sociale :
Tél : 06.71.59.13.96

Foyer de l'Espérance
18, avenue du Général de Gaulle
02400 ESSOMES SUR MARNE
Tél : 03.23.83.13.80
Fax : 03.23.69.96.83

Les organismes publics ...

L'aide à tous les habitants de la commune :


Caisse Primaire d'Assurance Maladie
15, rue des Filoires
02400 CHATEAU THIERRY
Lundi au vendredi : 7h45 - 17h sans interruption
Tél : 0820 849 021


Caisse d'Allocations Familiales
Point Services Familles Accueil
6, rue Gerbrois
02400 CHATEAU THIERRY
Lundi au jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h
Vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30
Tél : 03.23.69.56.00
Adresse courriel : www.soissons.caf.fr


Centre de Circonscription d'Action Sanitaire et Sociale
1, rue Robert Lecart
02400 CHATEAU THIERRY
Lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
Tél : 03.23.83.85.00

L'aide dédiée aux personnes âgées et dépendantes


Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
UCCSA Ferme du ru Chailly
02650 FOSSOY
tel : 0 800 225 922
ou 03 23 71 68 60


Centre Intercommunal d'Action Sociale
Unités de Vie – Aides à domicile – Soins à domicile – Portage des repas - Transport
5, rue de Chaury 02330 CONDE EN BRIE
Horaires d'accueil :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Téléphone : 03.23.82.08.14
Adresse courriel : cias3@4cb.fr



Les services sur la commune

Permanences de la mairie : le lundi de 9h à 11h et le jeudi de 18h à 19h
Tel/fax 03.23.82.41.39 Courriel : mairie-baulneenbrie@wanadoo.fr
et tous les jours sur rendez-vous (**Monsieur Bruno Lahouati** : 06.89.69.92.85)

Site web : www.baulneenbrie.fr

Où manger, où dormir à Bualne ?

Location du gîte n°22 (contact Gîtes de France) : 03.23.27.76.80

Responsable Madame Béatrice Larangot

5 chambres, 11 personnes 190 m² 🌿 🌿 🌿 🐕
de 280 € à 640 € la semaine

Maison rénovée, comportant 2 étages. Terrain clos privatif (30 ares). Située à l'extérieur du village (1,5 km) en bordure de rue et à 20 kms de Château-Thierry. RDC : salle à manger avec coin cuisine, salon, salle d'eau, WC, 1 ch (1 lit 140X190). 1er ét : 3 ch (2 lits 140X190, 2 lits 90X190, 1 lit bébé), salle d'eau, WC, salle de détente avec jeux de société, baby-foot pour enfant, TV. 2ème étage : 1 ch (3 lits 90X190). Draps : 6€/paire. Linge de toilette : 4€/pers. Forfait ménage facultatif : 50€, Chauffage au gaz : 80€/sem, 40€/we du 15/09 au 15/05 et 40€/sem, 20€/we du 15/05 au 15/09. Séche linge. Possibilité de location sur 4 chambres : nous consulter.

Gîte Champagne : gite.champagne@gmail.com ☎ (+33) 06 81 39 13 68 ou (+33) 03 23 82 38 12

Auberge de l'Omois : Hôtel restaurant Raynald Dubus 1 grande rue ☎ 03 23 82 08 13
aubergedelomois@orange.fr

Location des salles communales :

Afin de respecter la quiétude des habitants du village et suite à de nombreuses plaintes, les salles communales ne sont plus louées que pour les mariages des habitants de la commune et les évènements familiaux ayant lieu en journée jusqu'à 20 h (baptême, anniversaire ...). Chèque de caution : 168 €

Salle Impératrice Eugénie : Baulnois : 114 € / Extérieur : 175 € / Ass° cantonale : 114 €

Salle du Moulin : Baulnois : 84 € / Extérieur : 122 € / Association cantonale : 84 €

Groupement d'achat de fioul (renseignements en mairie)

Numéros de téléphone utiles :

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Cabinet médical de Condé en Brie : 03 23 82 42 26

Condé en Brie : Pharmacie 03 23 82 43 75

Vétérinaire : 03.23.82.42.24

Tarifs des concessions de cimetière :

Concessions (2 m²) : - durée 30 ans montant 100 €

- durée 50 ans montant 300 €

Concessions cinéraires (1 m²) : - durée 30 ans montant 150 €

Concessions columbarium : - durée 30 ans montant 500 €.

Permanences du conciliateur de justice :

Mairie de Condé le 2^{ème} mardi du mois de 9h30 à 11h45.

Règlement des conflits à l'amiable : contacter M René Béchard au 06 84 20 55 24
mail : bechardrene@voila.fr (message court)